



Dr. Wolfgang Schäuble  
Bundesministerium der Finanzen  
Wilhelmstrasse 97  
10117 Berlin  
Germany

Ministre de l'Economie, des Finances  
et de l'Industrie  
139, rue de Bercy  
75572 Paris Cedex 12

Paris/Berlin, le lundi 17 octobre 2011

Monsieur le Ministre,

En vue de la réunion du Conseil Européen planifiée la semaine prochaine, Médecins Sans Frontières (MSF) souhaite réagir à la lettre datée du 9 septembre 2011 que vous avez conjointement adressée aux Commissaires européens, Messieurs Barnier et Semeta. Vous y définissez en effet les modalités selon lesquelles la Commission européenne devrait établir sa proposition de taxe sur les transactions financières qui, mise en œuvre potentiellement en 2014, permettrait de collecter environ 40 milliards d'euros par an.

Longtemps soutenue par diverses organisations de la société civile, l'établissement d'une telle taxe, devant en partie servir au financement du développement et de la santé, était jusque récemment considérée comme techniquement et politiquement irréalisable. Dans le contexte actuel de crise économique, la taxation des transactions financières fait désormais l'objet d'un regain d'intérêt.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la tournure de ces événements. Néanmoins, nous craignons aujourd'hui qu'une partie des revenus de cette taxe ne soit pas allouée au financement de la santé. Cette attribution de fonds dégagés par les mécanismes de financements innovants aiderait pourtant de nombreux pays à lutter contre leurs principaux fléaux sanitaires. Les organisations de la société civile européenne demandent depuis plus de dix ans l'établissement d'une telle taxe. Il s'agit donc aujourd'hui d'une occasion unique de disposer de fonds pérennes et réguliers pour la santé publique mondiale.

Dans nos précédents entretiens avec le Président français Nicolas Sarkozy et la Chancelière allemande Angela Merkel, qui ont tous deux exprimé leur soutien à la création d'une taxe sur les transactions financières, nous avons évoqué cette possibilité de consacrer une partie des revenus dégagés au financement de la santé publique mondiale. Aujourd'hui, cette allocation semble disparaître du rang des priorités initialement fixées.

En tant qu'organisation médicale humanitaire, MSF constate quotidiennement la nécessité de disposer de fonds pérennes, suffisants et prévisibles. C'est pourquoi nous vous demandons de donner la priorité au financement des enjeux de santé dans les discussions concernant l'établissement d'une taxe sur les transactions financières.

Cette augmentation de financement pourrait constituer un formidable levier dans plusieurs domaines de la santé publique.

Les nouveaux programmes utilisant des aliments prêts à l'emploi ont contribué à une réelle amélioration du traitement et de la prévention de la malnutrition chez l'enfant. La Banque Mondiale estime à 12,5 milliards la somme nécessaire pour lutter efficacement contre la malnutrition dans les pays les plus affectés. Une augmentation de financements faciliterait ainsi l'engagement nécessaire des différents acteurs pour élargir l'accès à ces produits de qualité.

Au moment où les traitements contre le VIH/sida sont unanimement reconnus comme primordiaux dans le contrôle de la transmission du virus, l'augmentation de financements pérennes est d'autant plus nécessaire. Les programmes actuellement dépendant du Fonds Mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme sont déjà confrontés à un manque de financements. En tenant compte de l'estimation la plus basse, ce manque atteint déjà 1,7 milliard pour 2012.

Investir dans la recherche et le développement de nouveaux outils nécessite également des moyens financiers additionnels et prévisibles. Entre la recherche de nouveaux médicaments pédiatriques pour le VIH/sida, la mise au point de tests diagnostiques pour la tuberculose et de meilleurs traitements pour les maladies négligées, le financement de la recherche et développement devrait permettre la découverte de nouveaux outils capables de réellement transformer les pratiques médicales.

Bien que les décisions sur l'allocation des revenus d'une taxe sur les transactions financières ne doivent pas ralentir son processus de mise en œuvre, comme spécifié dans votre lettre du 9 septembre au Commissaires européens, Messieurs Barnier et Semeta, il est toutefois nécessaire de s'engager dès à présent dans le financement de la santé publique mondiale.

En vous remerciant de l'attention que vous prêterez à cette question, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.



Dr Marie-Pierre Allié  
Présidente  
Médecins Sans Frontières France



Dr Frank Dörner  
Directeur Général de  
Médecins Sans Frontières Allemagne